

Valorisation de Rennes-le-Château

La commune s'est appuyée sur les compétences d'un paysagiste pour repenser les espaces publics dans le cœur habitité à proximité du belvédère. Une très belle opération dans l'Aude !

Ce village de 28 habitants est inscrit au sommet d'un pech s'ouvrant en belvédère sur le ruisseau des Couleurs, la chaîne des Pyrénées et le pic de Bugarach. Outre ce cadre naturel exceptionnel, le village est célèbre pour son curé, l'abbé Saunière, dont le nom reste rattaché à un mystérieux trésor découvert à la fin du XIX^e siècle qui fascine au point d'attirer 120 000 visiteurs par an.

Ces atouts contrastaient avec des espaces publics vétustes et peu adaptés à l'afflux de touristes. Le belvédère, vaste plateforme poussiéreuse où stationnaient quelques véhicules était sans ombre, dominé par un château d'eau en pierre. Les rues étroites dégageaient une ambiance très minérale, les jardins étant situés en contrebas du village, et ne permettaient pas une accessibilité à tous les commerces. Un conflit d'usage entre voiture, piétons et habitants rendaient la grande rue impraticable. Ce qui décide la commune en 2015 à faire une demande de subventions par le biais d'un bureau d'études. Ce dernier remet un projet axé sur la voirie et le stationnement qui

sera abandonné à la suite d'une rencontre avec l'architecte des bâtiments de France et le CAUE. L'équipe municipale reconsidère alors son choix et revoit ses ambitions à la hausse. En 2018, le CAUE propose des orientations d'aménagement et accompagne la commune pour lancer une consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre. Le paysagiste Samuel Rabiller (Hêtre Paysage) est retenu. Une phase de concertation révèle un attachement fort des habitants à leur village et fait encore évoluer le projet. Les travaux démarrent au printemps 2019 et s'achèvent à l'automne 2020.

Rennes-le-Château, aujourd'hui, ce sont des espaces publics apaisés rendus aux piétons, 640 m² d'espaces verts créés avec des plantations d'arbres fruitiers, un jardin de simples, des rues végétalisées et un panorama à couper le souffle depuis un belvédère ombragé. Forte de cette valorisation, la commune a décidé de concourir en vue d'obtenir le label envié de plus beau village de France.



Matériaux de sol naturels et végétalisation par des essences locales valorisent le belvédère / ©Samuel Rabiller - Hêtre Paysage



L'élu et le paysagiste : regards croisés sur un projet

L'Élu / Alexandre Painco, maire de Rennes-le-Château

Comment jugez-vous les aménagements réalisés ?

Ils sont très réussis. Tout le haut du village a embelli. On a des murs architecturés, des sols en béton lavé et en pierre, un parcours piéton qui fait tout le tour avec des arbres fruitiers. Les aménagements ont conservé l'esprit rustique, comme on le souhaitait. Et la grand rue a retrouvé sa tranquillité. Le stationnement se fait 250 mètres plus bas et même les férus de la voiture se déclarent satisfaits.

Que vous a apporté le travail avec l'équipe de maîtrise d'œuvre ?

En tant que maire, on n'a pas toutes les connaissances pour aborder des enjeux aussi complexes. Sans l'intervention du CAUE et de l'architecte des bâtiments de France, le projet initial aurait conduit à un massacre. CAUE et ABF nous ont permis d'avancer dans le bon chemin. Et le paysagiste nous a apporté son talent. On lui a fait confiance dans le choix des essences et la façon de tout harmoniser. Le jardin du

Le paysagiste / Samuel Rabiller, Agence Hêtre Paysage

Quel a été le principal défi à relever ?

Rennes-le-Château est un village singulier par sa topographie avec un point haut qui se situe sur l'arête. Tout le village monte peu à peu pour arriver à cette ouverture sur le paysage, ce qui fait qu'on perçoit assez peu la vue qu'on aura avant d'arriver au belvédère. Et c'est plus ou moins la seule place du village. Très peu tenue par les bâtiments, il fallait lui redonner de la structure et de l'ombrage par la plantation d'arbres. Aujourd'hui, c'est un espace très apaisé de pelouse, de sorbiers et d'amandiers pour pique-niquer, faire la sieste... Dans la partie basse, un muret permet à présent de juguler la présence de la voiture. On trouve à l'arrière des espaces de fraîcheur avec la présence d'un jardin planté d'essences résistantes adaptées au climat. Et à l'avant, on conserve la vue sur le ruisseau et sur les Pyrénées, avec le Pic de Bugarach emblématique du territoire qui prend

calvaire est devenu magnifique. Le terrain près du domaine de l'abbé Saunière est désormais un jardin de simples. 640 mètres carés d'espaces verts au total ont été créés avec des plants offerts par les pépinières départementales. C'était inespéré ! Cette réalisation nous met en mesure de postuler pour le label de plus beau village de France.

De quelle façon les habitants ont-ils été pris en compte dans le projet ?

Il y a eu 2 réunions publiques et les habitants se sont exprimés sur les esquisses proposées par l'équipe de maîtrise d'œuvre. Ils ont affirmé clairement ce qu'ils voulaient et ne voulaient pas. Ils ont rejeté notamment une proposition d'ombrière car elle ne s'harmonisait pas avec le site.

Avez-vous des visiteurs depuis la fin du chantier ?

Nous avons beaucoup de locaux qui viennent voir. Certains n'étaient jamais montés jusqu'ici, privilégiant des sites éloignés et remettant à plus tard leur visite. C'est un tourisme de proximité qui nous amène du monde malgré le COVID.

ainsi toute sa valeur. On a conservé des places de parking PMR et livraison mais pas plus.

Comment avez-vous retravaillé les rues du cœur habité ?

Par la végétalisation et un travail des sols. La partie centrale allie pierre locale et bétons désactivé. Des plantations sont constituées de part et d'autre de la rue pour valoriser le cadre et éviter une étanchéification des sols au pied des maçonnerie. Sur le choix des matériaux, leur modalité de mise en œuvre et leur colorimétrie, le travail s'est fait en collaboration avec François Breton, l'architecte des bâtiments de France.

Un détail insolite qui donne son charme au projet ?

Le mobilier en bois de cèdre, assurément. Il a fallu abattre un cèdre qui créait des désordres importants dans le sol. Eh bien, celui-ci a été remis en place sous forme d'assises dans ce qui est devenu un jardin. C'est une écriture singulière assumée.